

# Accueil de loisirs 3 - 12 ans

LES 4 ÉLÉMENTS



Du 06 au 31 juillet 2020

# En savoir plus sur l'équipe de direction

## COORDINATRICE ÉDUCATION

LEFEBVRE Joyce

BAFA / BAFD  
En cours de formation  
DEJEPS



## DIRECTRICE

TRUANT Aline

BAFA / Stagiaire  
BAFD



## DIRECTEUR ADJOINT

WATTRELOT Thibaut

BAFA / En cours de  
formation BPJEPS LTP



Chers parents,

Nous sommes heureux de la confiance que vous nous accordez en inscrivant vos enfants sur la période d'été pour les accueils de loisirs. C'est une étape importante dans la vie d'un enfant que de partager des moments de détente, de partage et de découverte entre copains.

Soyez rassurés, l'équipe de direction travaille depuis plusieurs semaines à la mise en place d'accueils de qualité dans des règles sanitaires dictées par les divers protocoles du gouvernement.

Ainsi, les équipes d'animateurs sont motivées quant à l'organisation d'activités manuelles, sportives ou culturelles le tout en respectant les gestes barrières.

Le pôle éducation vous proposera malgré tout des activités de qualités orientées par des objectifs éducatifs et pédagogiques. Aucune sortie en transport collectif ne sera proposée mais des intervenants extérieurs seront présents à différentes périodes et pour tous les âges afin de divertir au mieux vos enfants.

Nous espérons que vous et vos enfants seront pleinement satisfaits.

# En savoir plus sur l'équipe d'animation du 06 au 31 juillet 2020 MATERNELS

Animatrice 2-4 ans



DEFRANCE Éloïse  
BAFA + PSC1

Animatrice 2-4 ans



WALLET Pauline  
Stagiaire BAFA

Pascaline + célia

Animatrice 2-4 ans SEMAINE 1



PETIT Pascaline  
BAFA

Animatrice 2-4 ans SEMAINE 2,3,4



CARTIGNY Célia  
Formation bac pro

Animatrice 5 ans



WARMOES Maryon  
BAFA

Animatrice 5 ans



EMPIS Emeline  
Stagiaire BAFA + PSC1

Les mini tornades

Les p'tits éclairs

# En savoir plus sur l'équipe d'animation du 06 au 31 juillet 2020 PRIMAIRES

Les tsunamis

Animateur 6-7 ans



CARMO TEIXEIRA Pedro  
BAFA + PSC1

Animatrice 6-7 ans



VANDOO LAEGHE Chloé  
Stagiaire BAFA + PSC1

Animateur 6-7 ans



BARATTE Aristide  
BAFA + PSC1 + SB

Animatrice 8-9 ans



QUENEUTTE Élise  
BAFA + PSC1

Animateur 8-9 ans



LOOR Quentin  
Stagiaire BAFA

Animatrice 8-9 ans



KERCKHOF Eva  
BAFA

Les grands écolos

Animateur 10-12 ans



DELMAS Pierre Alexandre  
DEUG STAPS + PSC1

Animatrice 10-12 ans



POISSONNIER Elisa  
BAFA + PSC1 + SB

La tri force verte

# ORGANISATION

## HORAIRES

Accueil de loisirs de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Péricentre (garderie) de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30  
Restauration de 12h à 13h30

## LE THÈME

### Les 4 éléments

## SEMAINE N° 1 : A LA CLAIRE FONTAINE

TYPE D'ACTIVITÉS	LES 3 - 5 ANS	LES 6 -12 ANS
MANUELLES / JEUX	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activité manuelle « poisson »</li><li>• Création d'une activité manuelle avec des produits recyclés en lien avec l'histoire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grand jeu « pirate »</li><li>• Bataille navale pleine air</li><li>• Jeu sportif sur le savoir écolo</li><li>• Création de fusée à eau</li><li>• Journée à thème « A bord moussaillons »</li></ul>
PRESTAIRES EXTÉRIEURS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les contes de cerise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les contes de cerise</li></ul>

## SEMAINE N° 2 : FEU FEU FOLLET

TYPE D'ACTIVITÉS	LES 3 - 5 ANS	LES 6 -12 ANS
<b>MANUELLES / JEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Théâtre d'ombre (feu et lumière)</li> <li>• Jeu sportif « A la découverte de son corps et de l'espace qui nous entoure »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée Olympiades</li> <li>• Création de lampes et de totems</li> <li>• Camping</li> </ul>
<b>PRESTA IRES EXTÉRIEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atre : « la chasse aux degrés »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atre : « la chasse aux degrés »</li> </ul>

## SEMAINE N° 3 : TERRE EST SI BELLE

TYPE D'ACTIVITÉS	LES 3 - 5 ANS	LES 6 -12 ANS
<b>MANUELLES / JEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plantation</li> <li>• Rallye tri des déchets</li> <li>• Verger sauve ta Planète (Grand jeu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peinture sur galet</li> <li>• Réalisation de nichoirs à oiseaux</li> <li>• Quizz écolo</li> </ul>
<b>PRESTA IRES EXTÉRIEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataire N° Joy Animation « Escargot à gogo »</li> <li>• Les jardins voyageurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataire N° Joy Animation « Toi, Moi, Nous »</li> <li>• Les jardins voyageurs</li> </ul>

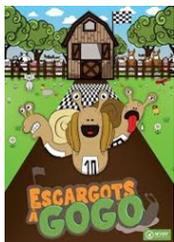
## SEMAINE N° 4 : QUI SÈME LE VENT RÉCOLTE LA TEMPÊTE

TYPE D'ACTIVITÉS	LES 3 - 5 ANS	LES 6 -12 ANS
<b>MANUELLES / JEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un livre d'histoire</li> <li>• Réalisation de cerf-volant et moulin à vent</li> <li>• La fête des 4 éléments</li> <li>• Et on respire ! (Jeux sportifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête Po « Sauve ta Planète »</li> <li>• Grille magique</li> <li>• La fête des 4 éléments</li> <li>• - Course contre vent (jeu sportif)</li> </ul>
<b>PRESTA IRES EXTÉRIEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atre : « frivole éole »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nord aventure Laser Game</li> <li>• Atre : « frivole éole »</li> </ul>

# INFORMATIONS PRESTATAIRES - ACTIVITÉS

## N'JOY

N'JOY  
anime la vie!



Les escargots sont sur la ligne de départ... Pour arriver le premier à la salade du jardin, les enfants doivent développer leurs sens mais attention aux pièges qu'il leur faudra déjouer. Une course semée de défis sur la nature et l'environnement.

En participant à un jeu de l'oie grande nature sur un plateau de 16 mètres carrés, l'enfant est sensibilisé aux notions de nature, de développement durable et d'écologie. Il découvre des règles simples et ludiques, adaptées à ses capacités.



Notre planète Terre tousse, la pollution envahit notre atmosphère, nous avons besoin de tout le monde ! Les enfants sont invités, sous la bannière d'un pays, à partir dans une grande aventure coopérative où la cohésion est nécessaire pour relever l'ensemble des défis.

Grâce à une cinquantaine de défis en équipe, l'enfant comprend l'importance de l'empreinte écologique de l'Homme et le sens derrière chacune de ses actions. Par son adresse et sa réflexion il est amené à résoudre des épreuves en coopérant avec l'ensemble de son équipe. Cohésion et collaboration sont de rigueur pour avancer dans cette aventure d'intérieur ou d'extérieur.

## LES CONTES DE CERISE



Prestation Atelier Créatif

A l'abordage : Le monde de la piraterie Cerise raconte (Histoires en rapport avec le thème) Création d'un objet autour de cette histoire avec du matériel recyclé

## ATRE



La chasse aux degrés est un jeu coopératif qui vise à sensibiliser les élèves aux conséquences du changement climatique.

Ce jeu se présente sous forme de jeu de l'oie. Les équipes qui y participent doivent faire baisser les degrés d'un thermomètre. Différentes épreuves permettent de tester les connaissances éco-citoyennes des participants sur le tri des déchets, les éco-gestes, les milieux naturels, les animaux... Ce jeu est coopératif, c'est-à-dire que les équipes ne s'affrontent pas mais vont vers un objectif commun : sauver la planète !

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la notion d'empreinte écologique
- Susciter des interrogations sur notre comportement
- Sensibiliser aux éco-gestes



Frivole éole ; « L'aventure est dans chaque souffle de vent ». A travers plusieurs petites expériences et expérimentations, les enfants vont apprendre à connaître le vent et ses effets. Il disperse les graines. Il permet de faire de la musique. Les chants et contes associés leur permettront d'en découvrir la poésie. La seconde animation verra la fabrication de koinobori (manche à air japonaise en forme de carpe) à partir de matériaux de récupération.

**Objectifs pédagogiques :**

- Approcher le vent de façon ludique et artistique
- Souligner l'intérêt du recyclage
- Développer l'imaginaire et la créativité

## LE JARDIN VOYAGEUR



Le Jardin Voyageur' initie les enfants aux plaisirs du jardinage et les sensibilise au bien-manger et au respect de la nature, en organisant notamment des animations au sein des écoles et des centres de loisirs, ainsi qu'en participant à de nombreux événements sur la Région des Hauts de France... et même au-delà !

## LE VENDREDI 31 JUILLET

Journée spectacle en interne.

Activité sportive avec l'éducateur de la commune, 1 à 2 fois par semaine par groupe

# ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS

DÉVELOPPER CHEZ L'ENFANT DES SAVOIRS POUR ÊTRE ACTEUR DE SON AVENIR

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT SUR L'ENSEMBLE DES TEMPS DE LA JOURNÉE



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sensibiliser les enfants à des comportements « écoresponsables »

Faciliter l'intégration des enfants au sein du groupe

Donner des repères clairs aux enfants, instaurer des règles de vie

Développer la créativité de chacun

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

# MISE EN PLACE SUIVANT LE PROTOCOLE SANITAIRE

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les accueils collectifs de mineurs sans hébergement qui ont repris leur activité depuis le 12 mai dernier peuvent poursuivre dans les conditions prévues par le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid -19 dans le cadre de l'état d'urgence.

Les accueils avec hébergement vont également pouvoir reprendre leurs activités à compter du 22 juin, conformément aux dernières annonces du Premier ministre, dans le respect de règles que ce protocole a pour objet de préciser.

L'organisation d'activités avec hébergement (mini camps) est autorisée à compter du début des prochaines vacances scolaires d'été.

Trois principes directeurs sont observés pour leur organisation dans cette période de crise sanitaire : la sécurité, le contrôle et la traçabilité des séjours et le maintien d'une offre de loisirs éducatifs de qualité en leur sein.

## RÈGLES ET CONDITIONS D'ORGANISATION

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Cependant, il est fixé par l'organisateur en tenant compte du respect de la distanciation physique et des gestes barrières. Le respect de la distanciation nécessite des locaux adaptés et une organisation particulière des activités.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une à deux fois par jour.

Le lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux, de préférence avec une serviette en papier jetable.

o Il doit être réalisé, a minima à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, avant et après les activités, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile. Il peut être effectué sans mesure de distance physique entre les mineurs d'un même groupe.

L'organisateur doit prévoir des règles spécifiques d'accès à l'accueil pour les responsables légaux et les enfants permettant de respecter les règles de distanciation, d'éviter les attroupements au début et à la fin de l'accueil. Les horaires d'arrivée et de sortie peuvent, par exemple, être échelonnés.

Avant l'ouverture, et en fonction du nombre d'enfants accueillis, un marquage au sol est installé devant l'accueil de manière à inciter parents et enfants à respecter la distanciation d'un mètre minimum.

Sauf exception, les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis de masques.

Les activités doivent être organisées par petits groupes et constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée de la période d'accueil.

Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents.

La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les encadrants et mineurs ainsi qu'entre ces derniers quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil et au contact avec les mineurs dans les situations où la distanciation d'au moins 1 m ne peut être garantie..

Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de 6 ans.

Le port du masque n'est pas recommandé pour les mineurs de moins de 11 ans

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors des déplacements (vers le point de restauration, les salles d'activités, en sortie, etc.).

Le port du masque est requis pour les mineurs, lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection COVID-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté fourni par l'organisateur, dans l'attente de leurs responsables légaux.

### **Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.**

Les masques seront fournis par les organisateurs pour les encadrants.

Le programme d'activités proposé doit tenir compte de la distanciation et des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges de (livres, ballons, jouets, crayons etc.) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation). .

L'organisation d'activités en plein air doit être conçue de façon à ce que le nombre de mineurs présents simultanément dans les espaces utilisés permette le respect de la distanciation lorsque cette dernière est requise.

Les personnes intervenant ponctuellement au sein des accueils notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives peuvent être admises dans la structure dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

L'organisation des temps et l'accès à la restauration doivent être conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente.

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celles appliquées dans le protocole sanitaire hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1 mètre linéaire entre deux tables ou installation d'écrans entre tables lorsque celle-ci n'est pas possible.

Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration doit être réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant doit être réalisé après chaque service.

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

Les ACM doivent être équipés de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants (ou des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

### RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PROTOCOLES SUR :

[https://www.jdanimation.fr/sites/default/files/actualites/protocole\\_-\\_accueils\\_collectifs\\_de\\_mineurs\\_sans\\_hebergement\\_22juin.pdf](https://www.jdanimation.fr/sites/default/files/actualites/protocole_-_accueils_collectifs_de_mineurs_sans_hebergement_22juin.pdf)

[https://www.jdanimation.fr/sites/default/files/actualites/protocole\\_sanitaire\\_-\\_accueils\\_collectifs\\_de\\_mineurs\\_avec\\_hebergement\\_22juin.pdf](https://www.jdanimation.fr/sites/default/files/actualites/protocole_sanitaire_-_accueils_collectifs_de_mineurs_avec_hebergement_22juin.pdf)

### MERCI DE FOURNIR :

- une gourde nominative
- Une chemise / t-shirt pour les maternels afin de protéger leurs vêtements
- Tenue de sport lors des séances

Un programme d'activités à la semaine détaillé jour par jour sera affiché à l'entrée du centre